



Commune de Semécourt

INFORMATIONS MUNICIPALES

Mai 2021

Edito du Maire

Chers habitants,

Votre équipe municipale, soudée et unie, s'emploie à être présente à vos côtés pour prendre soin des petits comme des grands et égayer le village. Depuis l'élection de mars 2020, nous nous attachons à mettre en œuvre les projets présentés dans notre programme.

Différentes réalisations seront concrétisées d'ici les congés d'été :

- *Les habitants de plus de 60 ans recevront un bon cadeau valable dans l'un des deux restaurants du village pour compenser l'absence de moments conviviaux chers à notre commune,*
- *En collaboration avec Matthieu Michaux, la municipalité met en place une zone d'éco pâturage au parc de la Bonne Fontaine : nous aurons le plaisir d'héberger des moutons d'Ouessant,*
- *Des espaces sans tabac seront instaurés à proximité des écoles et de la maison des associations, avec le soutien de la ligue contre le cancer,*
- *Le nouveau porte-outils, acquis par la municipalité, permettra le nettoyage des pavés du village, avant de servir à d'autres tâches comme le déneigement l'hiver prochain,*
- *Les élus du CMJ sont impliqués dans différents projets et participeront à une opération de nettoyage du village et des parcs,*
- *Le fleurissement toujours apprécié sera mis en place la première semaine de juin afin d'apporter à notre village davantage de couleurs dans cette morosité ambiante.*

A l'heure où nous retrouvons peu à peu notre liberté, restons vigilants pour passer un mois de juin agréable et ensoleillé.

**Votre Maire,
Martine MARTIN**

MAIRIE DE SEMECOURT 3, Place de la République 57280 SEMECOURT

tél. : 03 87 51 12 56 – mél : mairie.semecourt@wibox.fr

Directeur de publication : Martine MARTIN - Dépôt légal : mai 2021

ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES – 20 et 27 juin 2021



TRANSFERT DU BUREAU DE VOTE ET INFORMATIONS A NOTER

Pour élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021, afin de garantir les conditions sanitaires et de sécurité des personnes, un arrêté préfectoral a autorisé le transfert **du bureau de vote à la salle des fêtes, 5 place Curie.**

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

Semécourt comptant désormais plus de 1.000 habitants, veuillez noter que les électeurs sont tenus de présenter une pièce d'identité à l'entrée du bureau de vote.

De plus, et pour ces scrutins uniquement, chaque électeur peut détenir jusqu'à 2 procurations établies en France.

Aides diverses

La commune octroie différentes subventions aux enfants et jeunes de la commune dans le cadre de leurs loisirs et de leur scolarité. Pour pouvoir en bénéficier, il est nécessaire de fournir l'ensemble des pièces justificatives demandées :

Centre aéré et colonie	Transport scolaire	Aide à la scolarité	Voyage linguistique
Jusqu'à 18 ans	De la 6 ^{ème} à la Terminale	De la 6 ^{ème} à la Terminale	Une fois au cours de la scolarité
Centre aéré 6 €/jour, 20 jours/an maximum	Allocation de transport scolaire 60 €	Aide	Aide
Colonie de vacances 8 €/jour, 3 semaines/an maximum		120 €	100 €
Attestation de présence + RIB	Justificatif de transport 2020/2021 + RIB	Certificat de scolarité 2020/2021 + RIB	Attestation de participation au voyage + RIB

Les subventions sont attribuées quels que soient les établissements fréquentés.

Limite de dépôt pour les aides scolaires : 15 septembre 2021

Prime de naissance	Prime jeunes 18 ans
Parents domiciliés à Semécourt	Jeunes domiciliés à Semécourt
160 €	160 €
Acte de naissance de l'enfant + RIB	Carte Nationale d'Identité + RIB

Rattachement de la commune d'Erckartswiller à la paroisse de Weinbourg ainsi que modification des ressorts des consistoires de la Petite Pierre et d'Ingwiller et des inspections de la Petite Pierre et de Bouxwiller – changement de nom de l'inspection de la Petite Pierre en inspection Alsace Bossue – Moselle

Mme le Maire a informé le conseil municipal que le directoire de l'Eglise protestante de la confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine a sollicité la modification des ressorts des inspections de la Petite Pierre et de Bouxwiller, en ce que la commune d'Erckartswiller, actuellement rattachée à la paroisse, au consistoire et à l'inspection de la Petite Pierre serait rattachée à la paroisse de Weinbourg, dépendant du consistoire d'Ingwiller et de l'inspection de Bouxwiller. Le directoire a également proposé le changement de nom de l'inspection de la Petite Pierre en inspection Alsace Bossue – Moselle.

En application de l'article L. 2541-14 du code général des collectivités territoriales, l'avis du conseil municipal de toutes les communes appartenant à ces circonscriptions cultuelles doit être recueilli. Le conseil municipal est donc invité à se prononcer sur ce changement de circonscription affectant l'Eglise protestante de la confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine.

Après avoir pris connaissance du rapport de Mme le Maire, et après en avoir délibéré, le conseil municipal a émis un avis favorable au deux demandes.

Convention pluriannuelle de partenariat avec la Ligue de l'enseignement - FOL57 – accueil périscolaire et extrascolaire

Mme le Maire a rappelé que l'association DOMINO, en charge de l'accueil périscolaire depuis le 1^{er} janvier 2020, a décidé de mettre fin au partenariat qui liait la commune et l'association, à compter du 6 juillet 2021.

Aussi, à compter du 7 juillet 2021, la commune a décidé de confier l'accueil périscolaire et extrascolaire à la Ligue de l'enseignement - FOL57 qui propose :

- D'organiser un accueil périscolaire, avant et après la classe et sur le temps de midi et le mercredi en dehors des vacances scolaires,
- D'organiser un accueil extrascolaire pendant les petites vacances.

Le conseil municipal a autorisé Mme le Maire à signer la convention de partenariat avec la Ligue de l'enseignement - FOL57 et à verser la subvention prévue à l'article 8 de la convention.

Convention pluriannuelle de partenariat entre les communes de FEVES et SEMECOURT – accueil extrascolaire

Les communes de FEVES et SEMECOURT souhaitent proposer aux enfants de leurs communes respectives des accueils extrascolaires pendant les vacances en favorisant les échanges entre les deux villages très proches et en mettant leurs moyens en commun.

Les accueils extrascolaires seront organisés par la Ligue de l'enseignement - FOL57.

Le conseil municipal a autorisé Mme le Maire à signer la convention pluriannuelle de partenariat entre FEVES et SEMECOURT pour l'accueil extrascolaire.

Don du sang



Des collectes sont organisées périodiquement.

En juin, la collecte aura lieu le **lundi 28 juin 2021, de 15h00 à 19h00**, à la salle des fêtes de Maizières-les-Metz.

Distribution des sacs poubelle

Des sacs-poubelle ainsi que des sacs pour la collecte sélective et des masques seront remis aux habitants de la commune lors d'une **unique distribution** qui aura lieu le :

Samedi 12 juin 2021, de 9h à 12h

Aux ateliers municipaux 7c, rue Nationale

La dotation sera la suivante :

Nombre de personnes par foyer	Sacs 110 litres noirs	Sacs transparents (recyclage)
+ de 6 personnes	100 sacs	5 rouleaux
4 à 6 personnes	100 sacs	4 rouleaux
4 personnes	100 sacs	3 rouleaux
3 personnes	75 sacs	3 rouleaux
1 ou 2 personnes	50 sacs	3 rouleaux
Associations, petits commerces et petites entreprises		3 rouleaux

Chaque foyer recevra également une boîte de 50 masques jetables.

Service de ramonage

Le service de ramonage proposé aux habitants depuis plusieurs années sera reconduit cette année. C'est l'entreprise BUCKEL-KLEIN de St-Julien-les-Metz, qui a été retenue.

Le prix de l'intervention est de :

- Chauffage central gaz & fuel : 38 € TTC
- Conduit de cheminée bois, poêle à pellets : 40 € TTC

**LES PERSONNES INTÉRESSÉES VOUDRONT BIEN S'INSCRIRE EN RETOURNANT
LE PAPILLON CI-DESSOUS EN MAIRIE AVANT LE 15 JUIN 2021.**

Les dates proposées sont les suivantes :

- Mardi 29 juin 2021, matin ou après-midi
- Mercredi 30 juin 2021, matin ou après-midi
- Jeudi 1^{er} juillet 2021, matin ou après-midi

Nom :

Adresse :

N° de téléphone :

Nombre de conduits :

* Chauffage central gaz & fuel :

* Conduit cheminée bois :

Date d'intervention retenue : matin - après-midi (rayer la mention inutile)

Date :

Signature :

Commission d'Action Sociale

Depuis un an, les moments conviviaux chers à la Municipalité n'ont pas pu être organisés, c'est le cas du Repas des Aînés tenu en février.

Par conséquent, la Municipalité a décidé d'offrir une carte cadeau de 30 euros à chaque habitant(e) de plus de 60 ans à valoir dans l'un des 2 restaurants du village.

Les charmant(e)s Seniors du village recevront donc prochainement cette carte cadeau nominative, distribuée par les élus.

Elle sera valable du 15 juin 2021 au 30 novembre 2021 dans le restaurant indiqué sur le bon.

Elle pourra être utilisée sur place, sur la vente à emporter ou sur tout autre produit proposé par le restaurateur.

Par souci d'équité entre les 2 restaurants, l'attribution des cartes cadeaux se fera sous le signe de l'innocence : elle sera réalisée par tirage au sort par les élus du CMJ.

Cadre de vie - environnement

Chouettes effraies

Deux nichoirs pour chouettes effraies ont été installés dans des granges du village en partenariat avec la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux). Comme les hiboux et les autres chouettes, la chouette effraie est un animal nocturne. Il est donc plutôt rare de voir cette chouette pendant la journée. On la surnomme aussi "dame blanche" ou "chouette des clochers". Son nom lui vient de son cri qui, autrefois, effrayait les villageois.

Eco-pâturage

Des moutons d'Ouessant sont mis en pâture au parc de la Bonne Fontaine. N'hésitez pas à leur rendre visite.

Pour ne pas les effrayer, merci de respecter ces quelques règles :

- je n'entre pas dans l'enclos
- je tiens mon chien en laisse
- je ne nourris pas les animaux
- je ne joue pas avec eux



Lever de Rideau



ATTENTION

Le spectacle de THEATRE

« Chambre 13 », du Samedi 29 mai

EST ANNULÉ en raison du maintien du couvre-feu.

Restons optimistes ! On vous retrouvera :

- samedi 25 Septembre, « Pourquoi on a mangé papa » par la Cie la Chimère, à Semécourt;
- samedi 2 octobre, Deux courtes pièces de Foissy, par la Cie L'autre Scène, à Semécourt.
- les 26 et 27 novembre à Fèves ; 4 et 5 décembre à Semécourt, pour notre création: le Diner saignant.

ASSOCIATION POUR L'ANIMATION DE SEMECOURT – 2AS

L'Association pour l'Animation de Semécourt (2AS) informe la population qu'elle ne réalisera pas la Fête de la Musique cette année encore, en raison des contraintes sanitaires liées à la COVID 19 qui, mêmes allégées, rendent aléatoires les conditions d'assurer cette prestation avec la qualité et la liberté de mouvement qu'il convient dans un moment aussi festif.

Rendez-vous, nous l'espérons, à l'année prochaine.

Le comité 2AS

Information périscolaire et ALSH

Fin 2020, l'association Domino a fait part à la municipalité de sa volonté de ne plus gérer le périscolaire et l'ALSH (accueil de loisir sans hébergement) à partir de la fin de l'année scolaire 2021.

La municipalité a donc choisi, après plusieurs mois de réflexion et de consultations, de signer une nouvelle convention de partenariat pour la gestion du périscolaire et ALSH avec la ligue de l'enseignement – F.O.L 57 à partir du 7 juillet 2021.

La Ligue de l'enseignement-F.O.L 57 proposera donc un accueil de loisirs pendant les vacances scolaires, comme c'était le cas dans la commune, jusqu'à présent. Cet accueil se fera en partenariat avec la commune de Fèves et débutera dès cet été : les enfants des deux communes seront donc accueillis en centre de loisirs dès juillet pour des semaines d'animations dynamiques et créatives ! (Le programme détaillé, en cours d'élaboration, sera transmis prochainement aux familles).

La volonté de la municipalité est d'assurer un service de qualité pour nos enfants, dans la lignée de ce qui était proposé jusqu'à présent. La municipalité remercie l'association Domino pour ce partenariat qui s'achève et pour son travail et son implication au service des enfants de la commune.



Divagation des chiens

*Le Maire rappelle l'arrêté municipal du 30 septembre 1991 qui stipule que **les chiens doivent être tenus en laisse**.*

Par mesure de sécurité, les chiens ne doivent pas être laissés en liberté, notamment dans le parc de loisirs de la Bonne Fontaine en raison de la présence de nombreux enfants et promeneurs.



Pour garder propres les rues du village lors des promenades de votre animal, n'oubliez pas que des canisacs sont à votre disposition et peuvent également vous être remis sur demande lors de la distribution des sacs poubelles du 12 juin prochain.